

Un TOIT c'est un DROIT!



**manifestation
le 7 novembre 2026**

14H30

**RDV hôtel de ville
Poitiers.**



Mobilisons-nous !



Après la manifestation, de 16H à 18H

**au Local, 16 rue St Pierre le Puellier :
goûter, puis loisirs pour enfants pendant que
les adultes échangent et écoutent la parole de témoins.**

**Organisons-nous
pour que personne ne reste à la rue !**

Entrée libre

A Poitiers : un hébergement d'urgence sous-dimensionné et inadapté

Malgré son augmentation, le nombre de places en hébergement d'urgence (après appel au 115) reste insuffisant.

Les personnes hébergées la nuit (mais à la rue de 10h à 16h30) ne le sont pas tout le temps faute de place. Le manque de places s'accompagne donc d'une discontinuité dans l'accueil augmentant la précarité.

Et pourtant la loi...

prévoit un droit inconditionnel à l'accueil d'urgence :

«toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès à tout moment à un dispositif d'hébergement d'urgence»

(art. L.345-2 Code de l'Action Sociale et des Familles)

Les associations de solidarité sont de plus en plus sollicitées par des personnes ou des familles qui se retrouvent à la rue, « bénéficiant » ou pas du 115. L'État se décharge de ses missions : établissements scolaires, CROUS, travailleurs sociaux, 115, mairie, font appel aux associations faute de places.

* Nous demandons au Préfet de faire respecter la loi, de prendre en urgence des mesures pour assurer de manière permanente un accueil digne de toutes les personnes à la rue, quelle que soit leur situation.

* Nous demandons au département de rétablir l'allocation mensuelle temporaire à 250 €.

* Nous demandons à la municipalité de Poitiers de mobiliser les logements vides pouvant être mis à la disposition du «115» afin de répondre à la détresse sociale de nombreuses familles.

Mais la situation des personnes migrantes est rendue toujours plus difficile par leur maintien dans un état de précarité totale. Pas de papier c'est pas de logement, pas de travail, pas de droits sociaux... La seule solution est la régularisation de celles et ceux qui le demandent et la liberté d'aller et venir.

1ers signataires : DNSI86, RESF 86, ACAT Poitiers, Min'de Rien, la Cimade, Welcome, AFL, Amnesty international Poitiers, LDH Poitiers, 100 pour un, collectif entr'action